

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLESSE

OBJET : Subvention Ecole de Violine

Le vingt-quatre Avril deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Clessé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2025

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Mickaël AIGUILLON - Dominique LIAULT – Sébastien PLAUD - Carine BLANCHARD – Christine ROCHER - Eloïse GERMAIN - Yannick BOIZUMEAU – Jacques PEROCHON – Myriam GERMAIN - Sébastien QUINAULT – Danielle GUIGNARD

Absent Excusé : Néant

Secrétaire : Nadia BLANCHARD

Le conseil municipal accorde une subvention de 60 € par élève scolarisé à Clessé pour le budget pédagogique de l'année 2025 à l'École de Violine. De cette somme, sera défalqué 600 € pour l'éducation musicale en milieu scolaire.

La subvention d'un montant total de 4 440 € sera prélevé à l'article 6574 du budget 2025 et versée sur le compte Ass Union Sportive École Publique de Clessé.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que-dessus

Publié ce jour

Certifié exécutoire

Le Maire :



Le Secrétaire de séance :

